

Objectifs de la réforme :

- Améliorer la répartition des heures de classe sur la semaine.
- Alléger la journée de classe.
- Programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration est la plus grande.
- Répondre plus efficacement aux difficultés de certains élèves.

Cadre :

- Etalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin (samedi sur dérogation) ; une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30 ; une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum.
- Des activités pédagogiques complémentaires (APC) à raison de 36 heures par an, seront organisées aux heures d'enseignement en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Mise en place de la réforme :

- Le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) ne s'est pas opposé au souhait de la Mairie de Croissy de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014 pour toutes les écoles de la commune.
- Une concertation a été organisée par la Mairie, avec les directeurs d'école, les associations de parents d'élèves ainsi que les associations sportives et culturelles de la ville.
- Un questionnaire va être diffusé aux parents idéalement avant les vacances de la Toussaint pour recueillir leurs attentes, notamment sur les jours et horaires de classe et les types d'activités attendus lors des Temps d'Activité Périscolaires (TAP).
- Un certain nombre de dérogations – notamment le choix du samedi matin au lieu du mercredi matin – pourront être accordées. L'intérêt des élèves étant la priorité absolue, ces dérogations devront être justifiées par les particularités du projet éducatif territorial et présenter des garanties pédagogiques suffisantes.

Lien utile : le site du [Ministère de l'Education Nationale au sujet de la réforme des rythmes scolaires](#)